

REFLEXION SUR LE PROJET PORCHERIE DU FRAISMARAIS

Ce texte a pour objectif de donner des pistes d'analyse du projet en s'appuyant sur le concept de développement durable dont il convient de rappeler qu'il dépasse la dimension environnementale

1. Sur le plan environnemental

A. L'existant

La pollution du lac du Pont à l'Age émane-t-elle de la porcherie actuellement en fonctionnement ? Des mesures de la qualité de l'eau de l'Ardour ont-elles été effectuées en amont de Forgefer ? Les résultats des prélèvements sont ils différents avant et après le Fraismarais ?

B. Le projet

La première question à se poser concerne l'**emplacement** de la construction : au-dessus du Fraismarais s'étend un plateau dont les eaux de ruissellement ne semblent pas s'écouler directement vers l'Ardour (alors que la porcherie actuelle est installée dans la pente située au dessus de la vallée de l'Ardour et en plus dans un petit vallon cumulant ainsi le maximum de risques)

La porcherie va générer **3000M3 de lisier** nécessitant 126ha pour son épandage. Où trouver la surface respectant la réglementation sur l'épandage (cours d'eau), les pentes des bassins versants (l'Ardour ne sera sans doute pas le seul cours d'eau touché). Il convient de rappeler que l'exploitant élève un grand nombre de bovins (combien ?) générant des effluents pour l'épandage desquels la surface ne doit pas être négligeable. A ce sujet il serait bon de se demander si les effluents de l'élevage bovin n'ont pas aussi une incidence sur la qualité de l'eau du lac de Pont à l'Age.

Le projet est assimilable à une **activité industrielle** nécessitant le transport d'aliments du bétail, de porcelets et de porcs charcutiers (voir le populaire). Les routes sont-elles capables de le supporter ?

Le **bilan carbone** de ce type de production est **mauvais**, mais il convient de remarquer que l'efficacité énergétique de toute production animale, particulièrement hors sol, est faible.

2 Sur le plan économique

A. La **France est excédentaire** en production porcine. Pourquoi vouloir produire plus ?

B L'exploitant va être prestataire de service (le Populaire). De quelle marge de manœuvre dispose-t-il face aux contraintes imposées par l'intégrateur ?

C Cette activité supplémentaire ne va créer ni emploi ni valeur ajoutée sur place. Pourquoi dans ce cas créer des nuisances environnementales dont le territoire n'aura aucune contrepartie ?

3. Proposition de solution

Nous sommes en présence d'un agriculteur souhaitant développer une activité dans le secteur de la production porcine sans doute dans le but d'améliorer son revenu. C'est possible avec des investissements et donc des risques financiers très inférieurs à ceux qui sont prévus.

Pour cela il lui suffit de développer une petite activité de production porcine sur paille avec découpe et vente locale.

Il obtiendra :

Valeur ajoutée en vendant son porc à un tarif convenable au consommateur

Revenu avec peu d'investissement donc peu d'emprunts à rembourser

Il créera du lien social avec les acheteurs qui eux-mêmes pourront créer une AMAP

Il créera de l'emploi local

Il réduira considérablement les risques environnementaux

CONCLUSION

Plutôt que d'investir lourdement pour un bénéfice local bien mince il serait préférable de s'orienter vers une production répondant aux attentes de la population locale sur le plan économique , social et environnemental

F.MERLE